

## PERMIS DE FORMER

**Durée :** 2 Jours, soit 14 heures

**Public :**

Tout professionnel expérimenté pouvant se trouver en situation d'accueillir, d'accompagner et de former sur poste de travail un stagiaire ou un nouveau salarié, notamment dans le cadre des contrats de formation professionnelle en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation)

**Objectifs :**

- Participer à l'information, l'orientation et l'articulation du parcours de formation professionnelle de l'apprenant dans le secteur HCR
- Permettre à l'apprenant de tirer profit au maximum de l'alternance
- Créer les conditions d'une intégration professionnelle réussie dans l'entreprise, le métier et le secteur HCR
- Accompagner l'apprenant dans la découverte du métier et dans la construction de son projet professionnel
- Organiser et réaliser le parcours de formation professionnelle de l'alternant en situation de travail
- Contribuer à l'évaluation des acquis de l'apprenant tout au long de son parcours de formation
- Appliquer les règles légales et conventionnelles régissant les contrats de formation en alternance dans le secteur HCR

**Moyens :**

- Apports théoriques, informatifs
- Echanges à partir de l'analyse des pratiques des participants
- Exercices, QCM
- Support remis à chaque participant intégrant des outils opérationnels et évolutifs

**Evaluation :**

Evaluation écrite de l'action de formation transmise à l'issue de la formation

### Les parcours de formation dans le secteur HCR

- Articulation entre les attentes du stagiaire ou de l'alternant et la formation :
  - Connaissance de l'entreprise et de son environnement pour situer le secteur HCR
  - Le rôle du tuteur ou maître d'apprentissage en lien avec l'entreprise et le projet professionnel de l'alternant
  - Les besoins, attentes et degré d'autonomie de l'apprenant
  - Les étapes du parcours de formation et les missions de l'apprenant
  - L'identification des compétences et connaissances visées
  - La définition d'un objectif de formation
  - Les devoirs de l'employeur et de l'alternant dans les contrats de formation par alternance
  - La diversité des publics et des situations tutorales
  - Les compétences professionnelles et qualités pédagogiques du tuteur

### L'accueil, l'accompagnement et l'intégration

- Brainstorming sur les actions à mener pour réussir l'accueil, l'intégration et l'accompagnement
- L'accueil :
  - Présenter l'entreprise, le service, l'équipe et l'organisation de travail
  - Présenter le métier et son environnement
  - Présenter le référentiel et les perspectives d'évolution
- L'accompagnement :
  - Identifier les personnes ressources
  - Présenter les règles d'hygiène et de sécurité
  - Planifier le suivi
  - Susciter et entretenir la motivation
  - Développer le professionnalisme, l'autonomie et la responsabilisation
  - Transférer son savoir par la démonstration et l'expérimentation en situation réelle de travail, selon un parcours et un rythme adapté
  - Evaluer l'apprenant et sa progression
- L'intégration :
  - Présenter les règles d'organisation du travail et de fonctionnement de l'entreprise
  - Faciliter la relation de l'apprenant avec les autres collaborateurs
  - Identifier les éléments susceptibles de perturber la formation et l'intégration de l'apprenant
  - Repérer les conditions de réussite et les enjeux pour fidéliser l'apprenant dans le secteur HCR
  - Vérifier la motivation et valoriser le travail réalisé

**Intervenant :**

Rémi CHARDON

### **La transmission et l'évaluation des compétences en situation de travail**

- Le rôle pédagogique du tuteur ou maître d'apprentissage :
  - Connaître le référentiel et les activités professionnelles relatives à la qualification visée
  - Entretenir une relation suivie avec le référent du centre de formation et établir une progression commune et complémentaire
  - Organiser les activités de l'apprenant en fonction des compétences à acquérir
  - Etablir un programme de travail et identifier les personnes ressources
  - Analyser et exploiter les erreurs et les difficultés
  - Mesurer les progrès de l'apprenant et adapter sa progression
  - Encourager, valoriser les progressions et maintenir une relation de confiance
  - Participer aux évaluations qualifiantes

### **Droit social : les contrats de formation en alternance**

- Les contrats en alternance dans le secteur HCR
- Le cadre juridique, le contrat de travail, le statut de l'apprenant
- Forme et durée des contrats
- Réglementation et durée de formation
- Rappels sur la réglementation des mineurs
- Les aides possibles pour l'alternant dans le secteur HCR (logement, permis de conduire...)